



PLOMBIERS CHAUFFAGISTES COMMENT CHOISIR VOS GANTS ?

Le choix des gants doit être en adéquation avec les activités exercées. Pour cela, il est important d'évaluer les risques liés à chaque tâche et de sélectionner des gants adaptés pour garantir à la fois la protection et le confort.

QUELS GANTS CHOISIR SELON VOTRE ACTIVITÉ ?

En tant que plombier-chauffagiste, vous êtes amené à manipuler divers matériaux (raccords, radiateurs, chaudières, pompes à chaleur, éléments de robinetterie, etc.) et à utiliser des outils manuels ou électroportatifs (coupe-tube, sertisseuse, chalumeau, perceuse, visseuse, etc.).

Le port de gants est essentiel pour :

- **Protéger vos mains** contre les risques mécaniques (coupures, abrasions, déchirures, perforations) et les risques thermiques (froid, chaud, brûlures liées aux travaux par point chaud).
- **Préserver votre dextérité**, indispensable pour les travaux de précision.

Pour tout comprendre
sur les gants et bien les choisir

[Cliquez ici](#)

TYPE DE TÂCHE	NORME(S) & NIVEAUX DE PERFORMANCE CONSEILLÉS
→ Coupe, et façonnage de tuyauteries → Utilisation d'outils tranchants ou perforants (scie à métaux, coupe-tube, ébavureur, perceuse, etc.) → Manutention et approvisionnement du chantier (radiateurs, ballons, chaudières...)	Utilisez à <i>minima</i> des gants de protection contre les risques mécaniques conformes à la norme NF EN 388, présentant le niveau de performance 3221C. Adaptez le niveau de protection en fonction de la tâche réalisée. Par exemple : - Pour des travaux de coupe l'indice de résistance à la coupure doit être supérieur à 3. - Pour l'utilisation d'outils perforants, privilégiez un niveau de résistance à la perforation supérieur ou égal à 3.
→ Travaux par point chaud (chalumeau, soudage, décapeur thermique, intervention à proximité de conduites ou équipements chauds)	Utilisez à <i>minima</i> des gants conformes à la norme NF EN 388 pour une protection aux risques mécaniques et à la norme NF EN 407 avec une résistance à la chaleur de contact de niveau 1 ou 2.
→ Manipulation de produits chimiques (détartrants, désembouants, désinfectants, produits de traitement de l'eau, flux décapants, etc.)	Utilisez à minima des gants NF EN ISO 374-1 : type A avec manchette longue et référez-vous dans tous les cas à la fiche de données de sécurité (FDS) des produits manipulés.

Les informations fournies ci-dessus sont données à titre indicatif. Seule une analyse des risques permet de déterminer le niveau de protection approprié.

QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER ?

- **Lisez la notice d'instruction** du fabricant (pour le chef d'entreprise).
- **Utilisez des gants adaptés** à la taille des mains pour une dextérité optimale.
- **Vérifiez au préalable l'état d'usure**
- **N'hésitez pas à tester plusieurs modèles** avant d'adopter les bons gants.
- **Enfilez les gants sur des mains propres et sèches**

PENSEZ-Y

Vous travaillez en extérieur : adaptez vos gants à la saison.
La plupart des modèles existent en version été (plus respirante, bonne dextérité) et version hiver (isolation contre le froid).



GANTS DE PROTECTION RÉUTILISABLES OU JETABLES ?

Gants de protection réutilisables

- **Inspectez régulièrement les gants** pour identifier toute trace d'usure ou déchirure.
- **En présence de tout signe de dégradation** (trous, fissures, craquelures, déchirures, rigidité anormale, usure prononcée, etc.), changez de gants pour une paire neuve.
- **Nettoyez les gants** conformément aux préconisations du fabricant (ex. lavage à la main pour le cuir, en machine pour certains textiles).
- **Lavez-vous les mains** immédiatement après les avoir retirés.

Gants de protection jetables

- **Retirez les gants** sans que la peau entre en contact avec la partie extérieure.
- **Jetez-les** selon les consignes de gestion des déchets.
- **Lavez-vous les mains** immédiatement après les avoir retirés.



ATTENTION

Les gants à usage unique sont à jeter après chaque utilisation. En cours d'utilisation, ils sont à remplacer dès qu'ils sont endommagés et autant de fois que nécessaire, pour s'assurer d'une protection optimale.

Mettez en concurrence 2 ou 3 modèles afin de choisir le plus adapté. Dans certains cas, les gants peuvent être la source de certaines réactions allergiques tel que des irritations de la peau. Les gants sont personnels, ne les partagez pas avec un collègue, afin d'éviter la transmission d'infections.

Le choix des gants doit être fait en impliquant les salariés qui seront amenés à les porter. Associer les salariés dans le choix de vos équipements favorise l'acceptation du port des gants.

Pour accompagner cette démarche, le chef d'entreprise peut mettre en place plusieurs actions :

- **des affiches** dans les ateliers ou véhicules, rappelant l'importance du port des gants, leur entretien et leur remplacement en cas d'usure ;
- **un livret pratique** à conserver dans les véhicules, récapitulant les types de gants recommandés selon les tâches réalisées ;
- **des temps de sensibilisation** lors des briefings d'équipe, pour expliquer l'importance du port des gants.

